

Malakoff, le 13 septembre 2021

Décision n°2021-32 portant nomination du directeur du centre de Bordeaux

La directrice générale de l'Établissement public d'insertion de la défense,

Vu le code de la défense, notamment son article R 3414-18 du code de la défense ;

Vu le décret du 18 mai 2020 portant nomination de la directrice générale de l'Établissement public d'insertion de la défense ;

Décide :

Art. 1^{er} – Monsieur Romain BOSSARD est nommé directeur du centre de Bordeaux.

Art. 2 – La décision n° 2018-17 portant nomination d'un directeur de centre et abrogée.

Art.3 – La présente décision prend effet à compter de sa date de signature.

Art. 4 – Le directeur général adjoint est chargé de l'application de la présente décision qui sera publiée sur le site internet de l'établissement.

*Pour la DG, et par délégation
Le Secrétaire général*



Emmanuel Amigues